

Avis adopté

Séance plénière du 24 février 2026

« Lutter contre *la précarité professionnelle* par une économie plus inclusive »

Déclaration du groupe Familles

Le travail ne protège plus systématiquement de la précarité. Cette réalité constitue une urgence sociale, économique, mais aussi démocratique. Lorsque des femmes et des hommes, malgré leur engagement professionnel, ne parviennent plus à vivre dignement ni à se projeter dans l'avenir, les équilibres familiaux se fragilisent. La précarité professionnelle touche également les conjoints, les enfants, les proches aidants, et peut peser sur plusieurs générations.

Le groupe Familles partage l'ambition de cet avis : faire du travail un levier d'émancipation, de justice sociale et de cohésion démocratique.

Il souligne plusieurs orientations structurantes.

- Tout d'abord, la lutte contre les discriminations systémiques qui demeure un levier central pour un accès plus juste à l'emploi stable, notamment pour les femmes, les personnes issues des quartiers populaires, les personnes en situation de handicap et plus largement celles en situation de vulnérabilité.

Nous voulons également souligner la situation des familles monoparentales et des proches aidants. Les contraintes liées à leurs obligations pèsent fortement sur les parcours professionnels et peuvent enfermer dans des formes durables de précarité (temps partiel subi et emplois précaires).

- Ensuite, la reconnaissance et la réévaluation financière des métiers fortement féminisés, notamment dans le secteur du soin et du lien, qui représentent un progrès indispensable pour corriger des inégalités structurelles persistantes.
- Nous saluons également les mesures favorisant une meilleure articulation des temps de vie, pour sécuriser les parcours sans fragiliser les familles.
- Pour finir, l'encouragement au développement de modèles économiques hybrides ouvre des perspectives nouvelles pour rapprocher l'entreprise des personnes. Cette logique d'« aller vers » traduit une économie plus inclusive, capable de s'adapter aux réalités humaines, familiales et territoriales plutôt que d'exiger l'inverse.

Face aux trappes à pauvreté, il nous appartient de promouvoir des emplois stables et suffisamment rémunérateurs, afin de redonner confiance aux actifs comme aux futurs actifs. La précarité professionnelle d'aujourd'hui prépare en grande partie la vulnérabilité sociale de demain.